



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S

2010-2011 – Séance no 2

Compte rendu de l'AD du 2 novembre 2010 (13h30 – 16h30)

1. Approbation de l'ordre du jour

Il est approuvé avec le déplacement du point sur la fusion des caisses CIA-CEH.

2. Approbation des notes de séance de l'AD du 21 septembre 2010

Elles sont approuvées après les modifications demandées qui seront effectuées sur le PV définitif, à disposition sur le site SPG.

3. Communications du bureau de l'AD

Le bureau souhaite le renfort d'une troisième personne pour les aider à faire leur travail.

4. Sondage de rentrée : retour

Le document définitif est en cours de rédaction et devrait être transmis aux délégués tout prochainement.

5. Horaire scolaire

- Après un développement de l'exposé des motifs, moment de débat et de questions sous forme de brain storming.
- Mise en petits groupes pour un moment de questionnement quant à certaines réflexions que le public ne manquera pas de faire aux enseignant-e-s. Il s'agit de trouver des réponses pertinentes à ces questions « avocat du diable ».
- Synthèse orale et reprise des feuilles pour un dépouillement exhaustif.
- Une commission bipartite a été mise sur pied. Elle réunira des membres de la SPG et la DGEP pour discuter des conditions-cadre de l'application du projet de Loi si celui-ci voit le jour.
- L'AD demande qu'un-e directeur/trice de l'OMP et un-e délégué-e SPG travaillant à l'OMP participent à ce groupe. L'AD accepte d'envoyer des délégué-e-s dans cette commission (44 pour, 21 contre, 9 abstentions).
- Pour étayer ce groupe, une commission interne de la SPG, forte d'une quinzaine de membres, est formée et elle travaillera en amont de la bipartite. C'est une commission qui reste ouverte pour que toutes les personnes intéressées puissent s'exprimer par rapport aux points traités dans le cadre des travaux de la bipartite.
- En prévision de l'aboutissement de ce projet de loi, la tenue d'une AGE, qui décidera de l'opportunité ou non de déposer un référendum, est votée à l'unanimité moins 3 contre et 5 abstentions.

6. Fusion des caisses publiques CIA-CEH – *Point de la situation :*

Référendum CIA

Andrée Jelk rappelle que des mesures visant à stabiliser le taux de couverture de la CIA ont été validées par les instances de la caisse. Elles sont actuellement contestées par voie de référendum interne. Les 3 membres du Comité pour le groupe C (enseignement primaire) ont adressé une lettre dans laquelle ils invitent à voter et accepter les mesures proposées. Bien que fort désagréables, elles ont néanmoins été rendues nécessaires par :

- La mauvaise santé des marchés boursiers,

- La détérioration du ratio actifs/pensionnés consécutive à l'espérance de vie plus longue et à la politique restrictive en matière d'emploi, (les sommes à provisionner sont de plus en plus importantes),
- L'augmentation conjoncturelle de prise de retraites anticipées,
- L'imminence d'une nouvelle législation fédérale qui force à plus de capitalisation.

Elle demande à chacun de voter et recommande le « oui ».

Concernant la fusion

Les discussions ont marqué un temps d'arrêt dans l'attente du résultat du référendum CIA. Depuis et grâce aux débrayages de juin, les choses ont évolué de manière plus positive pour les salariés. On est passé d'une durée de cotisation de 40 à 39 ans (CIA actuellement 38 ans) et d'un âge pivot de 64 à 63 ans (CIA actuellement 62). Des mesures transitoires ont été proposées qui permettent de limiter l'augmentation de la durée de travail d'une carrière. Des mesures relatives à la pénibilité physique sont en discussion. Le Conseil d'Etat attend un positionnement des organisations avant la fin de l'année. Andrée Jelk fait part des difficultés importantes rencontrées sur le chemin d'un accord entre organisations du personnel. La CEH (hôpital) a plus à perdre de la fusion et semble peu encline à faire les inévitables concessions qu'imposera la fusion. Le 7 décembre, une AD du Cartel décidera du sort qui sera réservé à la nouvelle proposition du CE en matière de caisse (voir ci-dessus). A ce sujet, la SPG dispose de 12 sièges à cette AD, sièges qui ne sont jamais occupés en totalité (loin s'en faut !). Ce mandat n'est pas contraignant dans le temps pour celui qui l'accepte et Andrée Jelk encourage à s'annoncer à Laurent Vité pour que la voix de l'EP se fasse entendre. C'est le sort des actuels et futurs retraités qui se joue dans ce dossier et il est regrettable que si peu de collègues s'y intéressent. Tous atteindront un jour l'âge qui ouvre le droit à la retraite ! Parlons-en donc !

7. Infos du comité

- Concernant l'inauguration du nouvel IUFE, la DGEP n'était pas présente. La SPG a réagi, le message a été reçu très clairement par notre hiérarchie et par celle de l'IUFE. Les enjeux sont importants, donc la DGEP doit s'investir dans les instances qui construisent l'IUFE pour défendre la place de l'enseignement primaire dans ce futur institut de formation des enseignant-e-s primaires.
- Le « kit du/de la délégué-e » sous format papier a été envoyé à celles et ceux qui l'avait demandé. La version informatique sera sur le site dans les meilleurs délais.

8. Adhésions-démotions

11 nouvelles adhésions, pas de démission.

9. Divers

En complément du sondage de la dernière fois, une collègue signale le cas de deux intégrations de plus à l'intérieur d'une même école avec des effectifs à 23. On y est tellement habitués, que finalement ce genre de situations ne nous paraît plus exceptionnel.

Prise de notes : Monique Othenin-Girard

	RE	Etablissement	1	2	3	4	5
01	BE	Hugo-de-Senger	P	P			
02	BE	Val d'Arve	P	P			
03	BE	Pervanches+Montfalcon	P	P			
04	BE	Roseraie+Minoteries	E	E			
05	BE	Crêts-de-Champel	P	E			
06	BE	Allobroges+square	V	V			
07	BE	Seujet+Necker	P	P			
08	BE	La Tambourine	E	P			
09	BE	Mail+Carl-Vogt	V	V			
10	BE	Jacques-Dalphin	P	E			
11	BE	Micheli-du-Crest	E	P			
12	BE	Pâquis-Centre	E	P			
13	BE	Cité-Jonction + Plantaporrêts	P	P			
14	BE	Bois-Gourmand+Veyrier	P	P			
15	BE	Zurich+Chateaubriand	E	P			
16	BE	Pinchat+Troinex	E	P			
17	BE	Promenades	E	E			
18	BE	Peschier	E	E			
19	G1	Versoix-Lachenal	V	V			
20	G1	Grottes	P	P			
21	G1	Cointrin+Champs-Frêchets	P	P			
22	G1	Sécheron	V	V			
23	G1	Cropettes+Beaulieu	V	V			
24	G1	Bellavista	P	P			
25	G1	Meyrin-Boudines	E	P			
26	G1	Les Genêts	P	P			
27	G1	Meyrin-Monthoux+Village	P	P			
28	G1	Gd-Saconnex-Place+Village	P	P			
29	G1	Budé+Les Crêts	E	E			
30	G1	Gd-Saconnex Pommier+Tour	P	P			
31	G1	Collex-Bossy+Pregny Val+Fontaine	E	E			
32	G1	Ami-Argand+Bon Séjour	E	P			
33	G1	Meyrin-Golette+Meyrin-Livron	P	P			
34	G1	Trembley 1 et 2+Vidollet	P	P			
35	G1	Montfleury 1+2+Céligny	E	E			
36	G1	Bellevue-Genthod	E	E			
37	G2	Liotard	P	P			
38	G2	Avanchet-Jura+Salève	P	P			
39	G2	Dardagny+Plaine+Russin+Satigny	V	V			
40	G2	Vernier-Place+Poussy	P	P			
41	G2	Europe	E	E			
42	G2	Balexert+Châtelaïne	P	P			
43	G2	Ranches 1+2	P	P			
44	G2	Cayla+Les Jardins du Rhône	V	V			
45	G2	Aïre	P	E			
46	G2	Les Ouches	P	P			
47	G2	Libellules	E	P			
48	G2	Franchises+Vieusseux	P	P			
49	G2	Geisendorf	E	P			
50	G2	Lignon	P	P			
51	G2	Devin-du-Village+Saint-Jean	E	E			
52	G2	Charmilles+Charles-Giron	V	V			
53	TH	Pré-Picot	E	E			
RE	Etablissement						5

54	TH	Choulex+Manoir+Gerdil+Vandoeuv.	V	V			
55	TH	Pont-Bochet+Puplinge	E	E			
56	TH	Collonge	E	E			
57	TH	Contamines+Roches	P	P			
58	TH	Ferdinand-Hodler+Saint-Antoine	P	P			
59	TH	Eaux-Vives+XXX Décembre	P	P			
60	TH	Bois-des-Arts	P	P			
61	TH	Pt-Senn+Place Favre+Floraire	P	P			
62	TH	Ch-Bougeries+Conches+Montagne	V	V			
63	TH	Le Corbusier	P	P			
64	TH	Vésenaz	P	E			
65	TH	Allières	E	P			
66	TH	Meinier+Gy+Jussy+Presinge	E	P			
67	TH	Adrien-Jeandin	P	P			
68	TH	Anières+Corsier+Hermance	V	V			
69	TH	Marcelly+Pavillon Mousse	P	P			
70	TH	Vollandes+Montchoisy	E	E			
71	TH	Belvédère+Gradelle+De-Haller	P	P			
72	VU	En-Sauvy	P	P			
73	VU	Bernex-Lully	V	V			
74	VU	Onex-Bosson+Bosson UCE	E	P			
75	VU	Athénaz+Laconnex+Soral	E	E			
76	VU	Onex-Bellecour+Village	P	P			
77	VU	Pré-du-Camp+Serves+Arare+Arves	P	P			
78	VU	Confignon+Cressy	P	P			
79	VU	Onex-Racettes	P	P			
80	VU	Vélodrome+Petites-Fontaines	P	E			
81	VU	Compesières+La Bossonaz+Perly	E	E			
82	VU	Avully+Chancy	P	P			
83	VU	Aire-la-Ville+Cartigny	P	P			
84	VU	Tattes+Gros Chêne	P	P			
85	VU	Palettes+Bachet-de-Pesay	E	P			
86	VU	Lancy-Tivoli	E	P			
87	VU	Lancy Caroline+Morgines	P	P			
88	VU	Petit-Lancy+Cérésole	E	P			
89	VU	Bernex-Luchepelet+Robert-Hainard	V	V			
90	VU	Onex-Parc	P	P			
Maîtres spécialistes et d'ateliers							
01		Arts visuels	P	P			
02		Arts visuels	E	P			
03		Arts visuels	E	P			
04		Arts visuels	E	E			
05		Musique	P	P			
06		Musique	P	E			
07		Musique	E	E			
08		Education physique	P	P			
19		Education physique	P	P			
10		Education physique	P	P			
11		Education physique	P	E			
12		Education physique	E	E			
13		Education physique	E	E			
14			V	V			
15			V	V			
16			V	V			
17			V	V			

18			V	V			
Educs/enseignants spécialisés							
01		Educatrice CMP Champel	P	P			
02		Enseig. Spéc. CMP La Versoix	P	E			
03		Enseignante spécialisée Tattes	P	P			
04		Enseignante spécialisée Caroline	E	P			
05		Enseignante spécialisée Conches	E	P			
06		Enseignante spécialisée Rouelbeau	P	P			
07			V	V			
08			V	V			
09			V	V			
10			V	V			
11			V	V			
12			V	V			
13			V	V			
14			V	V			
15			V	V			
16			V	V			
17			V	V			
18			V	V			
Formateurs prim/universitaires							
01		SCOP	P	P			
02		SCOP	E	E			
03		SCOP	E	E			
04		UNI FPSE-SSED	E	E			
05		UNI FPSE-SSED	E	E			
06		UNI FPSE-SSED	E	E			
07			V	V			
08			V	V			
09			V	V			
10			V	V			
11			V	V			
Autres							
01		Titulaire DE (Plantaporrêts)	E	E			
02		Titulaire DE (UCE Bosson)	E				
03		Titulaire DE (Crêts de Champel)	E	E			
04		Titulaire DE (Tivoli)	E	E			
05		Titulaire DE (Devin-du-Village)	E	E			
06		Titulaire DM (Avanchet Salève)	P	P			
07		Titulaire DM (Franchises)	P	E			
08		Titulaire DM (Champs-Frêchets)	E	P			
09		Titulaire DM (Aire-la-Ville)	E	E			
10		Titulaire DM (Meyrin-Village)	E	P			
11		Titulaire DM (Avanchet-Jura)	E	E			
12			V	V			
13			V	V			

Présent P Excusé E Vacant V